

Appel à Manifestation d'Intérêt

« Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »



Identification des zones de fragilité en santé environnementale à Paris : construction d'un outil cartographique

« Action - Retour d'Expérience »

Ville de Paris



1. La collectivité

Nom: Ville de Paris

Adresse: Service parisien de santé environnementale - 11 rue George Eastman • 75013 Paris

Type de collectivité ou territoire: Commune

Site internet: paris.fr

Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...):

twitter.com/paris facebook.com/paris/

instagram.com/paris_maville/

linkedin.com/company/villedeparis

Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...):

- Plan Paris santé environnement

- Ville santé OMS

- CLS

- Plans et chartes en lien avec la SE (biodiversité, résilience, PE...)

Typologie de territoire : Territoire urbain (quartier politique de la ville, agglomération, métropole...)

Population (nombre) de votre collectivité ou territoire : 2 100 000 hab.

2. Présentation de l'action en santé-environnement

Titre : Identification des zones de fragilité en santé environnementale à Paris : construction d'un outil cartographique

Contexte : Plan Paris santé environnement (PPSE) adopté en décembre 2015, dont un des principaux objectifs est de réduire les inégalités environnementales et sociales de santé, et plus particulièrement la fiche action 4 du PPSE « renouveler les modalités d'intervention dans les quartiers où des fragilités en santé environnementale sont repérées ». Le premier objectif de cette fiche action est de renforcer les outils de repérage des zones de fragilité.

Rattachement de l'action à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE...) :
Plan Paris santé environnement

Description/objectifs de l'action en santé-environnement : Projet de développement d'un outil cartographique pour identifier les zones de fragilité en santé environnementale (zones cumulant défaveurs environnementale, sociale et sanitaire), outil d'aide à la décision devant permettre de prioriser les quartiers sur lesquels faire porter de l'action publique pour réduire les inégalités spatiales de santé. Le projet a été piloté par le Service parisien de santé environnementale et l'Atelier parisien d'urbanisme, qui ont proposé que l'outil soit construit selon une démarche multithématique portant sur les nuisances et pollutions environnementales, la présence de populations vulnérables et la carence en aménités. La production de l'outil cartographique a nécessité de construire des indicateurs sur les thématiques retenues pour décrire les inégalités en santé environnementale à Paris, ainsi que des indices composites permettant de visualiser les zones de cumul de défaveurs. Pour cela, il a fallu dans un premier temps identifier les données disponibles et utilisables pour construire des indicateurs à une échelle fine pour l'ensemble du territoire parisien. Les choix méthodologiques ont été réalisés avec l'appui technique et scientifique d'un comité technique réunissant producteurs de données et experts, qui s'est réuni cinq fois entre septembre 2017 et janvier 2019. Le travail a abouti à la rédaction d'un rapport reprenant la méthodologie mise en œuvre et les résultats obtenus, ainsi qu'à un outil de datavisualisation permettant de moduler les indicateurs pris en compte et de visualiser un certain nombre d'informations complémentaires (localisation de certains équipements, des zones sur lesquels des projets urbains sont en cours ou programmés, etc.). Les résultats ont été rendus publics en septembre 2019.

Résultats attendus ou observés de l'action : Résultats attendus : identification des zones cumulant les défaveurs en santé environnementale, utilisable par les décideurs comme base au choix d'un ou plusieurs quartiers sur lesquels réaliser ensuite un diagnostic territorial partagé, étape préalable à la mise en place d'actions publiques pour réduire les inégalités de santé.

Populations "cibles" de l'action : Populations surexposées aux pollutions et nuisances environnementales et/ou présentant des vulnérabilités (en raison de l'âge, de l'état de santé ou du niveau socioéconomique) et/ou ayant un moindre accès aux aménités.

Facteurs de réussite de l'action :

- Implication d'un nombre relativement important de partenaires au sein d'un comité technique pour appuyer les choix méthodologiques. Les choix réalisés n'ont cependant pas toujours fait l'objet d'un consensus.

- La réalisation du projet (et notamment l'implication des partenaires) a été facilitée par le portage apporté par le Plan Paris santé environnement et par l'objectif de réduction des inégalités spatiales de santé, partagé par le Plan régional santé environnement 3.

Temps de mise en œuvre de l'action (montage et lancement) : plus de 1 an

Année de mise en œuvre de l'action : 2017

Dispositif d'évaluation de l'action : Oui

Modalités et le cas échéant, résultats de l'évaluation de l'action : Suivi de l'avancement de la réalisation, et à terme, de l'utilité des résultats produits en termes de définition de politiques publiques.

Thématique(s) :

- Changement climatique
- Etat des lieux, diagnostic
- Inégalités Territoriales Environnementales et Sociales de Santé (ITESS)
- Intégrer la SE dans l'action publique (fonctionnement, transversalité), stratégie en SE
- Qualité des milieux (air, sols, eaux, bruit, rayonnements électromagnétiques, pollution lumineuse, odeurs, visuelle...)
- Populations sensibles/vulnérables

Mots-clefs : Inégalités spatiales de santé, cumul de défaveurs environnementales, sociales et sanitaires, cartographie

3. Montage

Gouvernance : Trois entités entrent dans la gouvernance de ce projet :

- une équipe technique, constitué du Service parisien de santé environnementale (SPSE) (rôle de pilotage administratif et scientifique) et de l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) (rôle de réalisation des livrables cartographiques). L'équipe technique a eu pour rôle d'élaborer la méthodologie (choix des critères environnementaux, sociaux et sanitaires à cartographier ; construction des indices ; représentations cartographiques), d'interpréter les résultats et de les valoriser.
- un comité de pilotage, constitué d'un représentant de l'adjointe au Maire chargé de la santé de la Ville de Paris, d'un représentant de la Sous-direction de la Santé, d'un représentant de l'Apur et d'un représentant du SPSE. Il a eu pour rôle de fixer les orientations du projet, procéder aux arbitrages nécessaires et valider les livrables.
- un comité technique, constitué de producteurs de données et d'experts. Il a eu pour rôle l'appui scientifique et technique à l'élaboration des indices. Les producteurs de données ont été consultés individuellement pour identifier les données disponibles. Les réunions de comité technique ont permis de discuter et statuer sur les choix méthodologiques.

Partenaires impliqués dans le l'action :

- Partenaire(s) public(s)
 - Atelier parisien d'urbanisme, Airparif, Bruitparif, DRIEE IdF, ARS IdF, DD75, Cpm Paris, Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France, Observatoire régional de santé d'Ile-de-France, Ineris, Université Paris Nanterre-LADYSS, Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris, services de la ville de Paris

A retrouver sur le site : territoire-environnement-sante.fr



Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.

 **Cerema** *, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.*